

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1 Identification du produit et de la société

Nom du Produit: **2510/2511/2515/2520/3001/3030/3040/3050/3060/8825/8830/8836 TONER**  
 Numéro de la fiche de données: 6-1001 1. 8. 1  
 Code du Produit: 6R395, 6R239, 6R880, 6R90129, 6R90166,  
 6R90202, 6R90267, 6R90268, 6R90269,  
 6R90284  
 Nom du produit chimique: Aucun  
 Nom du Fournisseur: XEROX  
 Adresse du Fournisseur: Immeuble "Le Jade"  
 253 Avenue du Président Wilson  
 93211 La Plaine Saint-Denis Cedex  
 FRANCE  
 Téléphone: 01 55 84 77 89  
 Fax: 01 55 84 79 28  
 Personne Responsable: Responsable Qualité des Services et Environnement  
 Téléphone D'urgence: O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59



### 2 Composition/informations sur les composants

Nom du produit chimique	Concentration	CAS No.	EC No.	Phrases de risques	Symboles
Polymère de styrène/ méthacrylate de n-butyle avec cire de polypropylène	60-65%	25213-39-2		Aucun	Aucun
Résine acrylique	20-25%	26299-47-8		Aucun	Aucun
Noir de carbone	10-15%	1333-86-4	215-609-9	Aucun	Aucun
Additifs	<2%			Aucun	Aucun

### 3 Identification des dangers

- Ce produit ne présente pas de risques significatifs

### 4 Premiers secours

#### Contact avec la peau

- Laver avec du savon et de l'eau froide

#### Contact avec les yeux

- Si les yeux ont été atteints les laver immédiatement et abondamment à l'eau

#### Ingestion

- Faire boire 200 à 300 ml d'eau (1 quart de litre)

#### Inhalation

- Déplacer la personne dans une zone correctement aérée

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Point d'inflammabilité - non applicable
- Limites d'explosion : les données relatives aux tests montrent que le seuil minimum d'explosion est d'environ 0,1kg/m<sup>3</sup> ; le seuil maximum n'est pas bien défini mais pourrait être de l'ordre de 2kg/m<sup>3</sup>. Les énergies minima d'ignition pour brûler des nuages et des couches de toner sont respectivement de l'ordre de 52,5 et 110 mJ. Les températures d'ignition correspondantes sont d'environ 496 et 388°C

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie (....)

- Point d'éclair - inconnu
  - Les produits de combustion comprennent de la fumée et des oxydes de carbone et d'azote
  - En cas d'incendie utiliser de l'eau, de la mousse ou un agent sec
- 

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Actions immédiates

- Le toner, comme toute poudre fine, peut présenter des risques d'explosion s'il est en suspension dans l'air. Il faut donc neutraliser toutes les sources de chaleur en premier lieu si un nuage de toner se forme par accident

### Méthodes de nettoyage

- Utiliser un aspirateur pour enlever l'excès de toner, puis laver à l'eau froide car l'eau chaude fixe le toner
- 

## 7 Manipulation et stockage

### Manipulation

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit

### Stockage

- Conserver dans un endroit frais et sec
- 

## 8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle

### Limites D'exposition

- Limites d'exposition Xerox : 2,5mg/m<sup>3</sup> (moyenne pondérée sur 8 heures) de poussière inhalable; 0,4 mg/m<sup>3</sup> (moyenne pondérée sur 8 heures) de poussière respirable

### Contrôle de l'exposition

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit

### Contrôle de l'exposition professionnelle

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit
- 

## 9 Propriétés physiques et chimiques

- Apparence: poudre noire
  - Odeur: sans
  - pH - non applicable
  - Pression vapeur - non applicable
  - Densité vapeur - non applicable
  - Point de fusion - inconnu
  - Insoluble dans l'eau
  - Gravité spécifique (eau=1) ~1
  - Point d'inflammabilité - non applicable
  - Point d'éclair - inconnu
  - Limites d'explosion : les données relatives aux tests montrent que le seuil minimum d'explosion est d'environ 0,1kg/m<sup>3</sup> ; le seuil maximum n'est pas bien défini mais pourrait être de l'ordre de 2kg/m<sup>3</sup>. Les énergies minima d'ignition pour brûler des nuages et des couches de toner sont respectivement de l'ordre de 52,5 et 110 mJ. Les températures d'ignition correspondantes sont d'environ 496 et 388°C
  - Point de ramollissement 85-100°C
  - Taille particule : 11.5 +/- 1.0 microns (diamètre moyen par volume)
-

---

## 10 Stabilité et réactivité

- Stable

---

## 11 Informations toxicologiques

### Informations toxicologiques

- LC50 (inhalation, rat) >6.6 g/m<sup>3</sup> pour toner sans additifs, toxicité aiguë par inhalation non prouvée. Les tests avec d'autres toners contenant des additifs ne montrent pas d'effets contraires
- LD50 (voie orale, rat) >5 g/kg pour toner sans additifs, toxicité aiguë par voie orale non prouvée. Les tests avec d'autres toners contenant des additifs ne montrent pas d'effets contraires
- LD50 (peau, lapin) 2 g/kg pour toner sans additifs, toxicité aiguë sur la peau non prouvée. Les tests avec d'autres toners contenant des additifs ne montrent pas d'effets contraires
- Les tests sur des toners sans additifs ne font pas apparaître d'irritation de la peau chez le lapin, de sensibilisation de la peau chez le cobaye, d'irritation de la peau ou de sensibilisation dans le test du patch chez l'homme. Les tests avec d'autres toners contenant des additifs ne montrent pas d'effets contraires
- Pour les toners sans additifs, irritation primaire des yeux chez le lapin non prouvée, score 0/110. Les tests avec d'autres toners contenant des additifs à des niveaux similaires ne laissent apparaître qu'une irritation minimale des yeux, score 5.7/110

### Mutagénicité

- Mutagénicité non prouvée (Ames, WP2, A+\A- et micronucléus de la souris : tous négatifs)

---

## 12 Informations écologiques

### Écotoxicité

- Selon les données disponibles, la substance n'est pas nocif à la vie aquatique

### Mobilité

- Insoluble dans l'eau

### Persistance et dégradabilité

- Pas biodégradable rapidement

### Potenciel de bioaccumulation

- La bioaccumulation est non significatif

### Effets nocifs divers

- Présente peu ou pas du tout de danger à l'environnement

---

## 13 Considérations relatives à l'élimination

### Classification

- Code Européen des déchets: 08 03 18

### Considérations relatives à l'élimination

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit
- La mise en décharge réglementée est la méthode d'élimination recommandée
- En cas d'incinération prendre soin de ne pas provoquer la formation de nuage de poussière

---

## 14 Informations relatives au transport

- Non classifié comme dangereux pour le transport

## **15 Informations réglementaires**

Classification et étiquetage

- Non classifié comme dangereux pour l'approvisionnement
  - Pas d'étiquette d'instruction relative au transport ou à l'utilisation
- 

## **16 Autres informations**